

NON A L'ANTENNE DE TELEPHONIE PYLONE de 34 METRES à NOISY-LE-ROI

Le Conseil Municipal de Monsieur Tourelle a approuvé à la majorité (5 contres, 6 abstentions) le 19 mai dernier le contrat de bail avec la Société Free Mobile pour **l'implantation d'une station relais de téléphonie mobile au Rond-Point des Chênes** (Centaure).

Il s'agit d'une antenne pylône de **34 mètres** (hauteur d'un immeuble de 12 étages) implantée sur un **socle en béton de 36m²** qui nécessitera le **déboisement d'environ 400m²**.

Il n'existe pas actuellement d'antenne aussi haute dans les environs.

AUCUNE CONCERTATION, ni avec les riverains, ni avec les comités de quartier (pourtant mis en place à l'initiative de la nouvelle équipe municipale), ni avec les représentants des résidences attenantes.

L'importance de ce dossier n'a été révélée que le 8 juin lors d'une réunion publique d'information annoncée très confidentiellement.

Cette antenne visible de très loin aux alentours va **défigurer notre village, augmenter le niveau d'exposition aux ondes électromagnétiques, dévaloriser nos maisons.**

On peut imaginer que les travaux vont débuter très prochainement et que si ce dossier n'est pas annulé, **l'antenne sera installée aux retours de congés fin août.**

Pour faire stopper le chantier, signez la pétition

<https://tinyurl.com/y7264kl3>



Source : Dossier d'information Mairie / Free Mobile

Ne pas jeter sur la voie publique